



juillet 2018

MeilleureCopro et l'UNPI 78 s'allient pour réduire les charges de copropriété

Pour répondre à la demande croissante de ses adhérents sur les charges de copropriété, l'UNPI 78 s'associe à la solution MeilleureCopro : un audit gratuit et un plan d'actions sur mesure au service de la maîtrise des dépenses en copropriété.

Dans ce cadre, les adhérents UNPI 78 bénéficieront de l'accompagnement d'un expert MeilleureCopro dédié pour leurs copropriétés.



Selon Pierre Mallet, Président de l'UNPI 78, « *Ce partenariat aura de nombreux impacts positifs. Concernant nos adhérents, cela leur permettra de bénéficier des conseils d'une équipe d'experts et d'accéder à des offres de prestations de services (ascenseur, assurance, nettoyage, etc.) au rapport qualité/prix éprouvé. Concernant l'UNPI 78 plus directement, cela complétera notre offre de services aux adhérents et nous permettra de réaliser des analyses ponctuelles sur leurs charges de copropriété.* »

« *Il s'agit d'un partenariat résolument gagnant-gagnant pour nos clients respectifs* », ajoute Édouard-Jean Clouet, Fondateur de MeilleureCopro. « *Les copropriétaires venant de l'UNPI 78 seront conseillés et pris en charge par un expert dédié pour optimiser leurs charges. Les clients yvelinois de MeilleureCopro désireux d'adhérer à une association aux conseils juridiques avisés et indépendants bénéficieront du même accompagnement privilégié par l'UNPI 78* ».



Par cette action, MeilleureCopro renforce son offre de services de proximité pour être au plus près des propriétaires acteurs de leurs copropriétés.

À propos de MeilleureCopro

Lancée en 2016 par Edouard-Jean Clouet, MeilleureCopro est une société accompagnant les copropriétaires et leurs syndicats pour réduire les charges de copropriété, à qualité de services comparables. MeilleureCopro expertise les dépenses courantes d'immeuble, établit un plan de baisse des charges et accompagne le syndic pour sa mise en place. La société se rémunère uniquement au succès.

Particulièrement novateur, l'expert en charges de copropriété a lancé le premier comparateur en ligne (gratuit) permettant de confronter en 2 minutes ses charges de copropriété à celles d'immeubles comparables. Soutenue par l'incubateur d'HEC Paris et par BPI France, MeilleureCopro fait partie de la première vague de startups à rejoindre la Station F, le plus grand campus de startups au monde créé par Xavier Niel. La startup est également membre du FNAIM Lab, l'incubateur pour startups immobilières de la FNAIM.

MeilleureCopro s'adresse aux copropriétaires particuliers et à leurs conseils syndicaux, mais également aux syndicats et aux administrateurs de biens via une offre BtoB.

Dans le cadre de sa politique RSE au service des copropriétés, MeilleureCopro est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies, et référence des prestataires de service partageant ces valeurs, pour une meilleure satisfaction des occupants d'immeuble.

À propos de l'UNPI 78

L'UNPI 78 est une Association de la loi de 1901, sans but lucratif.

La chambre syndicale se joint aux autres régions de France pour créer une Fédération : l'Union Nationale de la Propriété Immobilière (U.N.P.I.). Elle compte environ 120 Chambres syndicales réparties en France regroupant plus de 247 000 adhérents.

Statutairement, l'association se nomme Chambre Syndicale des Propriétaires des Yvelines et Région Parisienne, mais elle est également très connue sous le nom UNPI Versailles-Ile de France.

Elle est la seule reconnue par les pouvoirs publics pour la représentation des propriétaires immobiliers. Son Président Pierre MALLET siège dans toutes les Commissions relatives au logement.

Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel - 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

